



BRIO

Financement des

**ÉTUDES
SUPÉRIEURES**



Pour plus d'infos :

www.brio-nantes.org

CROUS NANTES-PAYS DE LA LOIRE : L'ÉTAPE PRIMORDIALE

LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE) : UN DOSSIER UNIQUE DE DEMANDE DE BOURSES ET DE LOGEMENT

Vous êtes futur étudiant et vous envisagez de poursuivre des études supérieures dans **un établissement relevant de la sécurité sociale étudiante**. Le Dossier Social Etudiant (DSE) va vous permettre de demander une bourse et/ou un logement universitaire. Démarches à effectuer en ligne à partir du 15 Janvier jusqu'au 31 Mai, même si vous changez de région pour votre formation.

Les critères d'obtention peuvent varier d'une année sur l'autre. N'hésitez donc pas à rencontrer l'assistant(e) social(e) de votre établissement de formation actuel, ou directement **le CROUS** de votre région.

Site : www.crous-nantes.fr

Vous pouvez également effectuer une simulation de bourse sur le [portail national messervicesetudiant.gouv.fr](http://portail.national.messervicesetudiant.gouv.fr).

Pour le logement universitaire

L'accès à un logement universitaire (résidences et cités U) se fait en fonction des disponibilités, pour tous les étudiants, avec une priorité pour les étudiants boursiers (quel que soit votre formation: Université, BTS, IUT, Prépa ...).

Tout peut se faire par Internet, il suffit juste de vous procurer le dernier avis fiscal (revenus de l'année n-1) et votre numéro INE (mentionné sur tous les documents officiels vous concernant transmis par votre lycée).



Un dossier unique est à compléter en ligne sur le site du CROUS pour une demande de logement et de bourse.

On peut faire 4 vœux de logement et 4 vœux de formation.

La résidence de la Réussite Wangari MAATHAI

Il s'agit d'un hébergement universitaire associé à un dispositif d'accompagnement des jeunes, conçu pour sécuriser leur première année d'études et favoriser leur réussite dans le supérieur.

En s'appuyant sur les trois principes que sont la colocation, le tutorat et l'aide à l'insertion sociale et culturelle, la résidence de la réussite réunit des conditions essentielles pour prévenir les risques d'isolement et de décrochage des jeunes.

Faire la demande au CROUS pour les bourses, cocher la Résidence Wangari MAATHAI. Puis, remplir le dossier à télécharger sur le site du Rectorat.

Il faut le déposer au secrétariat de votre lycée et ce sont les proviseurs qui le transmettent.

LES FONDATIONS : DES ALTERNATIVES POUR FINANCER DES ÉTUDES



Comment financer ses études supérieures lorsqu'on n'est pas éligible aux bourses sur critères sociaux ou quand elles ne sont pas suffisantes ? Où trouver des bourses pour réaliser une formation dans une école privée hors contrat ? Plusieurs fondations attribuent des aides financières. Quelques pistes.

A / LES BOURSES POUR TOUS TYPES D'ÉTUDES



LES FONDATIONS OÙ S'ADRESSER L'ANNÉE DU BAC

Les démarches pour les fondations suivantes sont à faire pendant l'année de terminale pour obtenir une bourse d'études pour la rentrée suivante.

La Bourse Promotion des talents s'adresse aux bacheliers avec mention Bien ou Très bien, qui souhaitent poursuivre de longues études et dont les parents n'ont pas la possibilité de les financer. Dossiers à envoyer entre le 1er février et le 30 avril de votre année de terminale.

La Fondation Francis Bouygues attribue aussi des bourses à des bacheliers ayant obtenu la mention Bien ou Très Bien au bac, et dont les revenus de la famille ne dépassent pas 20 000€ par an. Les dossiers sont à envoyer entre le 1er et le 31 mai de votre année de terminale.

La Fondation Euris aide des lycéens de zones sensibles (ZEP, ZUS...) qui obtiennent la mention Très Bien au bac, et dont les parents n'ont pas de moyens suffisants pour financer des études supérieures. Le projet d'études doit être « ambitieux ». La demande est à faire pendant l'année de terminale. La Fondation a déjà des partenariats avec certains établissements. Il faut s'adresser au proviseur de votre lycée. En 2015-2016, la fondation a attribué 15 bourses de 8000€.

LES BOURSES POUR ENTAMER, CONTINUER OU REPRENDRE DES ÉTUDES

La Fondation AFONE aide chaque année 5 jeunes de 18 à 25 ans dans leurs projets de poursuite ou reprise d'études en Pays de la Loire. Du diplôme technique aux études supérieures, la bourse s'adresse à tous ceux qui ne peuvent pas bénéficier des aides financières classiques.

Les bourses Déclics jeunes de la Fondation de France s'adressent à des jeunes de 18 à 30 ans qui souhaitent réaliser leur vocation, quel que soit le domaine et le niveau d'études. La Fondation de France remet chaque année, à l'issue d'un important dispositif de sélection, 20 bourses pour accompagner 20 jeunes dans la réalisation de leur avenir. Inscriptions chaque année du 15 au 30 novembre.

La fondation Giveka aide des étudiants en difficulté financière due à une maladie ou un accident. Il faut retirer un dossier auprès du CROUS.

La Bourse «Trouve ta voie !» destinée aux étudiant(e)s qui cherchent encore leur orientation et, avec spontanéité et courage, sont prêts à entreprendre un changement de cap. La bourse comporte un cours d'anglais de 4 semaines à San Diego.

La fondation Marcel Bleustein-Blanchet aide 25 lauréats chaque année, à poursuivre leur vocation et à atteindre le métier de leur rêve. La fondation encourage tous les jeunes de 18 à 30 ans. Candidature du 1er au 31 mai.

La bourse d'étude Zalando, 5000 euros à gagner en réinventant le futur de la mode. Le gagnant se verra attribuer une bourse pour financer ses études. Le jury récompense la dissertation la plus innovante proposant l'idée la plus forte. Conditions de participation : être inscrit en tant qu'étudiant en France et être résident français.

B / LES BOURSES POUR LES CLASSES PRÉPAS & GRANDES ÉCOLES

(COMMERCE, FINANCES, INGÉNIEUR, SCIENCES-PO...)

La Fondation Objectif Grandes Ecoles attribue des bourses à des jeunes étudiants méritants qui veulent entrer dans une Grande Ecole : écoles de commerce, d'ingénieur ou Sciences-Po. La bourse finance les cinq années d'études. Dossiers à envoyer du 1er décembre au 15 mars.

La fondation Georges Besse octroie une vingtaine de bourses aux très bons élèves qui suivent des études supérieures scientifiques pour devenir ingénieur (prépa, université, école). Candidatures jusqu'au 15 mars.

La fondation Jacques Lambert a établi des partenariats avec une quarantaine d'écoles de commerce, dont Audencia à Nantes et l'ESSCA à Angers. Les bourses financent la 1^e année d'études dans l'école à hauteur de 2500€. Il faut s'adresser à l'établissement où vous êtes accepté.

La fondation DFCG accorde des bourses d'études aux jeunes qui suivent un cursus dans le domaine de la finance. Dossiers à envoyer avant le 15 septembre.

La fondation l'échiquier : la maison des jeunes talents

Pour les **élèves boursiers** en **classes préparatoires filière commerciale** (HEC) **ou scientifique** (prépas aux écoles d'ingénieur) à **Paris** : hébergement **gratuit** en demi-pension. Ouvert toute la semaine, week-end inclus. Contient également du **soutien pédagogique**.

Ne pas hésiter à demander dans ses vœux une **classe prépa parisienne**, car la **Maison des Jeunes talents** permet aux étudiants de province d'être logés et nourris gratuitement.

BRIO dispose d'un partenariat avec cette association.



C / LES FONDATIONS INTERNES AUX ÉTABLISSEMENTS ET AUTRES AIDES SPÉCIFIQUES

La liste des bourses présentée ci-dessus n'est pas exhaustive, il en existe d'autres. Il existe notamment des fondations internes aux établissements (Ecoles ou universités). Renseignez-vous directement auprès des établissements où vous réalisez ou souhaitez poursuivre vos études.

Il existe également des aides spécifiques selon une filière choisie : scientifique, école d'arts, militaire...

La fondation Airbus-Group verse des bourses d'excellences à des élèves souhaitant poursuivre des études scientifiques et/ou techniques, obtenant la mention TB au bac et étant boursiers ou faisant face à une situation financière difficile.

La fondation Pierre Mastagli attribue des bourses à des étudiants inscrits à l'École supérieure de chimie organique et minérale.

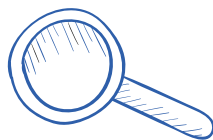
La fondation Elior permet à des parents travaillant dans la restauration et le nettoyage, et disposant de faibles revenus d'offrir une solution à leurs enfants pour poursuivre leurs études dans les meilleures conditions grâce à une bourse.

La fondation Norbert Ségard agit par l'octroi de bourses, prix et subventions en faveur de projets à caractère scientifique.

La fondation Gilberte Dayon attribue une ou plusieurs bourses à des jeunes de l'école militaire de Saint-Maixent désirant continuer dans la carrière militaire.

La fondation Odon Vallet attribue des bourses aux jeunes qui poursuivent leurs études dans des écoles d'arts.

La bourse aux jeunes sans soutien familial de la Fondation de France attribue des bourses à des jeunes âgés de 18 à 25 ans privés de soutien familial pour les aider à prendre un meilleur départ dans la vie. Ces aides s'adressent notamment, mais pas exclusivement, aux jeunes sortant des dispositifs de suivi de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ou de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Elles concernent prioritairement la poursuite des études ou l'accès à une formation professionnelle (frais d'inscription, achat de fournitures, séjour d'étude à l'étranger...), mais aussi l'entrée dans la vie professionnelle (aide à la mobilité, permis de conduire...), ou encore l'accès au logement (caution, équipement...).



FINANCER LES ÉTUDES SUPÉRIEURES PAR LE CROWDFUNDING



StudentBackr est une plateforme de financement participatif (crowdfunding) dédiée aux études. Quels que soient votre filière ou votre niveau d'études, vous pouvez financer votre parcours grâce à StudentBackr, 1ère plateforme française agréée et 100% dédiée aux étudiants !

Financement des frais de scolarité et de tous frais annexes : logement étudiant, Erasmus, matériel d'étude...

Coaching personnalisé et gratuit, avant et tout-au-long de la campagne de financement.

Système du « keep-it-all » : chez StudentBackr, l'étudiant récupère l'ensemble des sommes collectées, même s'il n'a pas complètement atteint son objectif.

Pour plus de renseignements : www.studenbackr.com



LES BOURSES POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE



Envoléo : aide à la mobilité des étudiants à l'étranger

Son objectif :

- Favoriser la poursuite d'études et/ou la réalisation de stages professionnalisant à l'international,
- assurer la maîtrise chez les jeunes Ligériens d'une ou plusieurs langues étrangères,
- soutenir et valoriser les formations internationales des établissements ligériens.

La mobilité à l'international, d'une durée minimum de 3 mois consécutifs (13 semaines) concerne les poursuites d'études ou les stages individuels.

L'établissement de formation supérieur, partenaire de la Région, dispose d'un nombre annuel de forfaits départ Envoléo. Il répartit et valide les candidatures individuelles qu'il choisit de transmettre à la Région.

Les Bourses Erasmus concernent l'Europe uniquement. La durée du séjour doit être d'une durée de 3 à 10 mois. Montant de la bourse : à partir de 160 € par mois. Il est plafonné à 10 mois, selon la situation sociale de l'étudiant. Cette bourse est cumulable avec celles de l'enseignement supérieur. Elle peut aussi être complétée par d'autres aides (établissement scolaire, collectivités locales...).

Les Bourses d'aide à la mobilité internationale sont proposées par le MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Elles s'adressent aux étudiants boursiers sur critères sociaux préparant un diplôme national (les DU sont exclus). La durée du séjour est 2 mois minimum et 9 mois maximum et le montant s'élève à 400 € par mois.

Bourse de la Fondation Zellidja : elle attribue une centaine de bourses de voyage chaque année, afin de donner à des jeunes l'opportunité de développer leur esprit d'initiative, leur autonomie et leur citoyenneté en engageant leur responsabilité dans le cadre de choix et de décisions individuelles.

Critères d'attribution :

- Avoir entre 16 et 20 ans
- Avoir un projet de voyage d'au moins un mois
- Partir seul

Ouverture des candidatures à la rentrée scolaire, à déposer jusqu'en janvier

POUR FINANCER SES STAGES À L'ÉTRANGER

La bourse Ulysse, proposée par le Conseil régional de Bretagne s'adresse aux étudiants de moins de 28 ans, titulaire d'une Licence 2. La durée du stage doit être de 12 semaines minimum (Europe ou hors d'Europe). Le montant est de 200 € par mois. Il est possible de bénéficier également d'un forfait « destination » de 80 à 400 € en fonction du pays d'accueil.

La Bourse Télémaque est proposée par le Conseil régional de Bretagne. La durée du stage doit être de 4 semaines minimum. Elle s'adresse à des étudiants de première ou deuxième année de DUT. Un forfait de 460 euros est proposé.

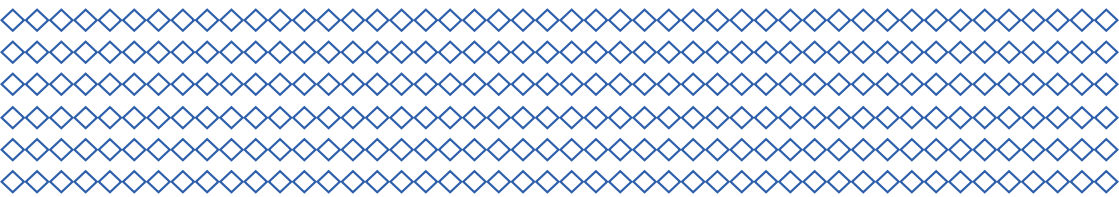
Erasmus Stage : Pour les stages de 3 à 12 mois (durée ramenée à 2 mois en DUT), pour tous les pays d'Europe. Le montant de l'aide est de 240 € par mois.

La Bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Pour des stages d'une durée de 2 à 9 mois, elle s'adresse aux étudiants inscrits dans les cursus qui délivrent un diplôme national ou aux étudiants boursiers sur critères sociaux. Le montant s'élève à 400 € par mois.

La Bourse de la Fondation Rennes 1, s'adresse aux les étudiants inscrits en Licence ou Master. La durée du stage doit également être d'une durée de 2 à 9 mois. Le montant s'élève de l'aide financière e à 250 € par mois.

Certains Conseils Généraux proposent des aides locales.

Dans le Morbihan, la bourse s'appelle **CampusTrotter56**. Elle concerne les étudiants de âgés de 18 à 30 ans, dont le foyer fiscal ou celui de ses parents est dans le Morbihan. Le montant de l'aide s'élève entre 400 € et 800 € par mois.



LE PRÊT BANCAIRE GARANTI PAR L'ÉTAT




Quand vous aurez choisi votre formation et votre établissement, pensez à vérifier quels établissements bancaires sont partenaires, car ces derniers proposent sûrement un taux privilégié pour un prêt étudiant.

Le prêt étudiant garanti par l'Etat vous permet de souscrire un prêt bancaire de façon plus simple et directe, en vous facilitant l'accès à un prêt :

- ouvert à tous les étudiants, boursiers ou non
- pas de caution parentale ou d'un tiers demandée
- pas de conditions de ressources
- possibilité de remboursement différé (partiel ou total, laissé au choix de l'étudiant)
- prêt dont une partie du risque de défaillance ou fonds de garantie (70 %) est couvert par l'État

Son montant maximal est de 15.000 € à un taux préférentiel.

Prêt garanti par l'Etat : quels établissements bancaires et conditions ?

 Le dispositif concerne la Société générale, le Crédit Mutuel, le CIC, les Banques populaires et les Caisses d'épargne du groupe BPCE.



Le prêt OSEO

Ce prêt étatique est accessible à tous les étudiants (de moins de 28 ans, français ou ressortissant de l'Union européenne), boursiers ou non, **sans caution personnelle, ni conditions de ressources.**

Plus d'information sur
le financement par prêt bancaire sur
financetestudes.com

L'APPRENTISSAGE, L'ALTERNANCE



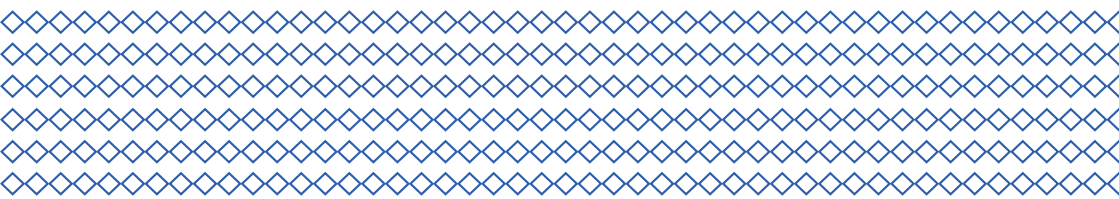
Etre payé pour étudier, voilà une formule intéressante pour qui souhaite poursuivre des études supérieures. L'apprentissage et l'alternance offrent cette possibilité. C'est un statut (salarié ou apprenti) qui ouvre des avantages, au-delà des rentrées régulières d'argent :

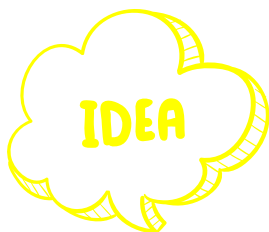
- Avantages des salariés et des étudiants
- Pas de frais d'inscription scolaire
- Régime général de la sécurité sociale
- Primes de l'entreprise, tickets restaurants, CE
- Indemnités de transports pour apprentis

Pour plus d'informations :

Site internet des apprentis de France <http://www.a-n-a-f.fr/>

Site le portail de l'alternance www.alternance.emploi.gouv.fr





POUR RETROUVER LES SITES DES DIFFÉRENTES BOURSES :

→ www.brio-nantes.org

Rubrique RESSOURCES : financer ses études





BRIO

FAIS UN BOND POUR LA RÉUSSITE
PAR L'INITIATIVE & L'OUVERTURE

Site du Petit Port : 02 40 37 34 46 / 09
Site de la Chantrerie : 02 40 68 76 16
brio@audencia.com